

Procès-verbal de la séance du conseil d'administration

Date : 28 JUIN 2021

Année scolaire : 2020-2021

Numéro de séance :

Date de transmission de la convocation aux membres : 15/06/2021

1^{ère} convocation (oui/non) : oui

2^{ème} convocation (oui/non) :

(En cas d'absence de quorum lors de la séance précédente).

Président : Philippe PALISSE

Secrétaire de séance : Muriel FRISON

Quorum : 13

Nombre de présents :14

Ordre du jour

I. Vie pédagogique et éducative

- 1 Calendrier des PFMP
- 2 Organisation de l'alternance
- 3 Manuels scolaires

II. Vie budgétaire et financière

1. Contrats et conventions
2. Voyages et sorties
3. Concessions de logement
4. DBM pour vote
5. Mandat et recette exceptionnels
6. Vente exceptionnelle
7. Don à l'association sportive

Qualité		Titulaires			Suppléants				
		Nom – Prénom	P[α]	A[α]	E[α]	Nom – Prénom	P[α]	A(*)	E[α]
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	PALISSE Philippe	P						
	Gestionnaire	RUFFIN Emilie	P						
	C.P.E.	FAVRELIERE Céline DJOUADOU Hakim remp	P						
	D.D.F.P.T	ALCALA Dominique	P						
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	M. CIBERT Cyril Mme VALKO Odile		A					
	Commune siège	C. FARINEAU D ;SIMONET	P	A					
PERSONNALITE QUALIFIEE									
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	NASCIMENTO Emmanuel		A		QUILLON Jean Charles	P		
		FRISON Muriel	P						
		PAMELARD Laurent	P						
		LUZARAGGA Anthony		A		DUDON Thomas	P		
		PARTHENAY Éric	P						
		LAM Hai An	P						
		TRICOIRE Philippe	P						
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé								
PARENTS d'ELEVES et ELEVES	Parents	M RVEREAU		A					
		V JALLAIS		A					
		F RELOT		A					
		S DELOUME		A					
	Elèves	F PILLAULT	P						
		A SAHKO		A		MOINARD Théo	P		
		L DECHEZELLE		A					
		T DUVAL		A					
		Y SANGARE		A					

Procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration

LP Le Verger – CHÂTELLERAULT

Séance du 28 JUIN 2021

Le conseil d'administration s'est réuni le 28 JUIN 2021 sur convocation à ses membres le 15 JUIN 2021. Treize de ses membres sont présents à l'ouverture de la séance. Le quorum est atteint. Le secrétariat est assuré par Mme FRISON.

17h44 ouverture de la séance :

- M.PALISSE fait voter l'ordre du jour :

Votants : 14

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

- PV de la séance du 6 AVRIL 2021

Votants : 14

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

I. Vie Pédagogique et éducative

1. Calendrier des PFMP

Les paramètres changent avec les BTS, il faut faire en sorte que les élèves ne soient pas en concurrence. Mme ALCALA expose le planning. Un retour au lycée en fin d'année se fera comme cette année pour les secondes et les premières CAP, ce qu'au vue de se qui s'est passé aujourd'hui est une bonne chose. Les dates seront envoyées aux entreprises et aux familles et sera visible sur le site du lycée.

Votants : 14

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

2. Organisation de l'alternance

Mme ALCALA : Les élèves seront présents 20 semaines dans le lycée. En entreprise sur les dates de PFMP des Term et pendant les vacances scolaires. Le calendrier sera aussi sur le site du lycée. Les contacts ne sont pas encore signés mais ce sera fait au 1/9/2021. Si l'élève a un problème de contrat on le réintègre dans la formation initiale.

M. QUILLON : En EPS les élèves auront des épreuves et ne seront pas en CCF

M TRICOIRE : On a appris que des heures enseignement général seront faites le mercredi A .M ?

M PALISSE : Un élève en apprentissage a 5 h d'enseignement général en plus, du fait qu'il soit absent. Il faut bien les placer ces heures. Si on veut arriver à 35h, on a pas trop le choix. On peut diversifier les disciplines.

M PALISSE propose de passer cet emploi du temps au vote

Votants : 14

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

3. Manuels scolaires

M PARTHENAY précise que pour le BTS 2 il n'y a pas à en racheter puisque le manuel fait les deux. En CAP il faudrait rajouter les deux livres pour maths et sciences

Votants : 14

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

II. Vie budgétaire et financière

1. Contrats et conventions

Convention pour l'accueil des élèves allophones entre les 4 lycées de Châtelleraut.

Votants : 14

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Convention d'occupation précaire pour Mme HOULIER au tarif de 400€ et 30 € charges par mois.

Votants : 14

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

COOP idem M. PAMELARD même tarifs

Votants : 14

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

COOP M BOUKHALFA David même tarifs

Votants : 14

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

SAIO : mise en place du PAPS pour la rentrée 2021

Votants : 14

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Autorisation à recruter du personnel extérieur pour les élèves du PAPS

Votants : 14

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Convention d'adhésion groupement de commande

Prélèvement et analyse bactériologique et dératisation et désinsectisation

Votants : 14

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Convention entre Branly et Le Verger pour l'accueil des élèves du VERGER à l'internat de Branly

Votants : 14

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

2. Voyages et sorties

Acte autorisant le chef d'établissement pour les sorties sans participation des familles. Acte pour faire des sorties sans besoin de vote de CA

Votants : 14

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

3. Concessions de logement

L'établissement a deux NAS (Nécessité absolue de service) attribuées sur les postes de gestionnaire et CPE. Dérogation à ne pas occuper les deux logements demandée.

Votants : 14

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

4. DBM pour vote

- Transfert de l'OPC vers l'ALO suite aux travaux du hall et divers achats dont le budget n'a pas été consommé : 2000 € de OPC vers ALO
- Prélèvement supplémentaire pour des travaux sur la chambre froide négative et la centrale intrusion : 4000 € en ALO-MAINT
- Répartition des crédits globalisés : 700 € :
 - 227,70 € : droit de reprographie
 - 472.30 € : projet d'établissement

Votants : 14

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

5. Mandat et recette exceptionnels

Ordre de Recettes exceptionnel : Subventions de la préfecture datant de 2007,2008 et 2011, inutilisées pour un montant total de1960€.

Mandat exceptionnel : Reste à percevoir sur le compte 441120, antérieur à 2011, pour un montant de 1724.20. Le lycée a versé des bourses sans les avoir reçues

Votants : 14

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

6. Ventes exceptionnelles

Procédure de dépôt d'espèce changeante avec sac scellés : Achat du matériel au nombre de 1000. Revente du stock à Branly.

Votants : 14

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

7. Don à l'association sportive :

M PALISSE propose un don de 200 € à l'association sportive pour les frais de fonctionnement de l'association.

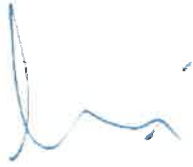
Votants : 14

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

La séance est levée à 18h35.

Le secrétaire de séance

Mme FRISON



Le chef d'établissement

M. PALISSE

